

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la séance
du 3 février 2016

Présidence de M. Laurent Beauverd

Conseillers présents : 81

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu la motion du Groupe des Verts "Pour un fonds d'encouragement au développement durable"
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre en considération la motion du Groupe des Verts "Pour un fonds d'encouragement au développement durable".

Résultat de la votation : Les conclusions du préavis sont acceptées à une grande majorité, avec 3 avis contraires et 23 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 3 février 2016.

L'attestent :

Le président

La secrétaire

Laurent Beauverd

Tatyana Laffely Jaquet